



TECHNISCHE KOMMISSION FÜR DAS GEBRAUCHS- UND SPORHUNDEWESEN
der Schweizerischen Kynologischen Gesellschaft

COMMISSION TECHNIQUE POUR CHIENS D'UTILITE ET DE SPORT
de la Société Cynologique Suisse

COMMISSIONE TECNICA PER CANI DI UTILITÀ E DI SPORT
della Società Cinologica Svizzera

Qualification pour les championnats d'Europe de chien de piste

Afin de déterminer la participation au championnat d'Europe, un sélectif séparé sera organisé. Ce sélectif se déroule sur 1 journée avec 1 piste. Un maximum de 6 concurrents est autorisé.

Le classement du dernier championnat suisse SCS-CTUS déterminera l'admissibilité au championnat d'Europe.

Les conducteurs sont admis uniquement dans la même composition qu'au CS.

Le 1^{er} et le 2^{ème} rang du sélectif sont qualifiés directement pour le CE. Le 3^{ème} rang participe en tant que remplaçant.

Si le champion du monde est suisse et le TEAM en bonne condition il sera, sans participer au sélectif, directement qualifié pour le CS. Le 1^{er} rang du sélectif sera également qualifié et le 3^{ème} rang participera en tant que réserve.

Le retrait d'un TEAM engage automatiquement le TEAM suivant dans le classement. Ceci s'applique pour le sélectif EM et également pour le CE.

En cas d'égalité, l'âge du chien sera pris en compte (le chien le plus âgé à la priorité)

CTUS de la SCS
05.05.2012

Mägerli Gaby